

4 participants en visio :

Martine BIAU, Croix-Rouge

Michèle CARRET, Lecture et Partage

Catherine FRANCOIS, AMIH

Céline GERMAIN, AFI/ECRIT69

Excusés : Mercedes MIGUET et Anick TETE, Mille et Une

1

Rappel de l'ordre du jour de cette rencontre :

- Point sur la délocalisation des DELF en juin : affiner le nombre de candidats potentiels / salles / liens avec ACFAL
- Amorcer la préparation du temps fort du 5 juin Place des Arts

1. Point sur la délocalisation des DELF les 23 et 24 juin

Les dates des sessions DELF de juin 2021 sont : **Mercredi 23 juin (A1/A2), Jeudi 24 juin (B1/B2)**

A Villefranche, seules les sessions DELF A1, DELF A2 et DELF B1 seront délocalisées :

Pour les épreuves collectives (sur table) :

La salle du conseil n'étant pas disponible, la Mairie de Villefranche met à disposition de notre projet « délocalisation DELF » la salle réception du Palais des Sports, rue Auguiot.

Il s'agit du petit bâtiment à gauche en entrant sur le site.

Nous avons cette salle réservée pour les épreuves collectives (sur table) :

- Mercredi 23 juin, de 8h à 17h
- Jeudi 24 juin, de 8h à 13h

Il s'agit d'installer et de ranger les tables et chaises (disponibles sur place) chaque jour. Un gardien viendra ouvrir et fermer la salle. Il faudra aussi désinfecter le matériel avant et après les épreuves.

Les épreuves individuelles de production orale ne pourront pas avoir lieu dans cette salle de réception, qui n'est pas munie de petit bureau attenant pour pouvoir réaliser les oraux.

La Ville de Villefranche nous met donc à disposition une salle de réunion située dans la rue à côté :

110 rue Parmentier. Cette salle est réservée pour les oraux sur les créneaux suivants :

- Mercredi 23 juin, de 12h à 19h
- Jeudi 24 juin, de 8h à 19h

Le local est grand et possède une petite cuisine fermée, qui pourra être utilisée pour la phase de préparation en amont de l'entretien individuel avec l'examinatrice.

Céline a renvoyé aujourd'hui le 7 mai **un tableur Excel** que chaque association doit compléter de manière exhaustive :

- Pour ses candidats DELF A1, A2 et B1
- Sans copier-coller d'une cellule à une autre / ni saisies à main levée pour les champs qui sont fléchés par une liste déroulante bien cadrante – cf. nationalité, pays d'origine, etc. – car cela a pu causer des bugs au moment de l'édition des derniers DELF
- Merci de le retourner par mail celine.germain@afi3.fr complété et finalisé **le LUNDI 17 MAI MIDI au plus tard**

Concernant les DELF B2, **l'ACFAL n'organisera pas de session DELF B2 à Villefranche, ni à Villeurbanne le 24 juin prochain.** Il faut donc que les associations intéressées par le B2 pour certains candidats prennent attache avec un autre centre d'examen.

J'ai proposé de faire un tour d'horizon des autres centres d'examens sur la Métropole de Lyon, et j'ai trouvé **2 centres d'examens qui ouvrent la session de juin.**

Ils sont tous les 2 basés dans le quartier de Perrache, pas très loin de la gare SNCF, et pratiquent tous les 2 le même tarif : **145 euros par candidat** (135€ d'examen + 10€ de frais de dossier).

Il s'agit de :

- **ILCF (Université Catholique)** : Tel. 04 72 32 50 53
[Voir leur fiche descriptive sur Parlera](#)
- **Inflexyon** : Tel. 04 78 39 77 02
[Voir leur fiche descriptive sur Parlera](#)

Comme il n'y a pas de prise en charge financière par l'enveloppe collective d'aide au financement des DELF, libre à chaque association de prendre contact avec l'un ou l'autre des prestataires, de manière directe. La facturation aura lieu en direct entre l'association & le centre d'examen, sans passer par le réseau Inter-ASL de la coordination linguistique.

- Il n'est pas nécessaire de noter les informations sur le tableur Excel transmis vendredi.
- Le centre d'examen que vous aurez choisi vous indiquera la marche à suivre pour l'inscription des candidats B2 dans leur centre.
- Pour les associations qui préparent des candidats au DELF B2 : à vous de choisir votre centre d'examen !
- A noter : Catherine François d'AIH propose d'accompagner les candidats B2 le Jour-J en voiture ou par le train, selon le nombre de candidats et les possibilités de déplacement, pour les encourager et faciliter le déroulement de leur journée !

Estimation du nombre de candidats à ce jour (au 7 mai) :

Au 7 mai 2021	AMIH	Croix-Rouge	Lecture et Partage	Mille et Une	Total
DELF A1	2	10			12
DELF A2	2	18	4		24
DELF B1	2	4	2		8
DELF B2	2	4			6
Total	8	36	6	NC	50

Ce tableau sera arrêté le 17 mai, lorsque chaque association aura envoyé son tableur Excel par mail à celine.germain@afi3.fr.

Envoi des convocations :

Lorsque Céline enverra le tableur Excel dûment rempli en début de semaine prochaine à l'ACFAL, elle signalera par un code couleur les candidats pour lesquels un envoi groupé à la Croix-Rouge sera utile – ce qui minimisera les courriers postaux de leur côté.

Ainsi, certains candidats recevront leur convocation à l'adresse postale indiquée dans le tableur ; d'autres (qui en feraient la demande) pourront avoir leur convocation remise en main propres après que le bénévole référent ait récupéré la convocation à la Croix-Rouge.

2. Projet de temps fort le 5 juin 2021

Les associations portant des ASL proposent de co-organiser un temps fort en plein air, dans un endroit symbolique, dans le respect des gestes barrières et mesures sanitaires, le **samedi 5 juin à 11h à 12h30, sur la Place des Arts**

Ce serait l'occasion aussi de faire un focus sur les ASL, leurs missions, les travaux réalisés.

- Remise symbolique des diplômes : discours à l'attention des lauréats (utiliser le kiosque)

- Focus sur les ASL de l'agglomération : stands, affiches...
- Relance de la recherche de bénévoles
- AMIH demande à un ou deux musiciens de venir jouer
- Occasion de valoriser la dynamique Inter-ASL auprès du grand public aussi (heure du marché)

Demande d'autorisation d'occupation de l'espace public

Mille et Une a envoyé à la Mairie une demande d'autorisation d'occupation de l'espace public, et un dossier de déclaration préalable a été transmis à la Mairie et à la Sous-Préfecture (voir documents en PJ du mail).

- Réponses de la Mairie et de la Sous-Préfecture plutôt favorables, sous conditions des mesures sanitaires alors en vigueur.

Voici la réponse de : cyril.gibert@rhone.gouv.fr

« Bonjour, sous réserve de l'évolution favorable de la situation sanitaire et de la parution du décret modifiant les dispositions du décret n°20201-1310 du 29 octobre 2020, cet évènement devrait pouvoir être organisé. »

3

Nous décidons **d'attendre vers le 25/26 mai** afin d'en savoir plus sur l'accord de la Mairie et de la Sous-Préfecture, de faire le point avec eux, et avant de lancer les invitations et le bouche à oreille (surtout en direction des lauréats de décembre 2020).

L'organisation logistique sera assez simple, la coordination linguistique viendra en appui aussi à ce niveau-là (banderoles, sonorisation...).

- Nous communiquerons par mails Inter-ASL resserrés autour de 4 ou 5 destinataires, pour accélérer les préparatifs dans les derniers jours.
- Enfin, on se fixe un temps d'échanges la veille de l'évènement afin de régler les derniers préparatifs : en visio Zoom le **vendredi 4 juin, de 10h à 11h** (le lien sera communiqué ultérieurement).

3. Partage d'informations diverses

Info défi mars-bleu avec le CRCDC : Michèle Carret de Lecture et Partage a tenté de faire adhérer ses apprenants à ce défi, mais sans succès.

D'autres projets vont voir le jour :

- Lecture et Partage projette le mercredi 9 juin matin une visite de la médiathèque (avec garde d'enfants en parallèle) et le 17 juin la visite du Musée Paul Dini.

Projet de la Croix-Rouge, en cours de réflexion, mais encore à l'état embryonnaire : projet de monter un atelier code de la route pour les publics en difficulté avec le français.

Cela part d'une remontée de besoins de la part de certains apprenants sur les cours de français, qui voient dans le passage du code et la difficulté liée au passage du permis de conduire, un frein à l'insertion professionnelle.

Pour info : par le passé, un bénévole de Lecture et Partage avait fait des séances d'apprentissage du code de la route avec des apprenants.

- A suivre !

PROCHAINES DATES IMPORTANTES :

- **RETOUR DU TABLEUR EXCEL POUR LES DELF A1, A2 ET B1**
Par mail celine.germain@afi3.fr complété et finalisé **le LUNDI 17 MAI MIDI au plus tard**
- **DERNIERS PREPARATIFS POUR L'EVENEMENT DU 5 JUIN**
Temps d'échanges la veille de l'évènement en visio Zoom le **VENDREDI 4 JUIN, de 10h à 11h**